

---

## ***INCERTITUDES AFRICAINES***

*Joëlle le Morzellec\**

---

\* Joëlle le Morzellec, ancien Recteur Chancelier des Universités, est professeur à l'Université Paris-Sud (XI), et directeur du Centre de Recherche sur l'Europe et le Monde Contemporain (CREMOC).

## ***INCERTITUDES AFRICAINES***

### *Plan*

- 1. *Des considérations socio-culturelles***
- 2. *Des écueils socio-politiques***
- 3. *Des blocages socio-économiques***
- 4. *Des politiques « africaines »***

## **Introduction**

A qui s'intéresse à l'Afrique, de nombreuses interrogations se posent. Le continent est-il en difficulté en raison de son émergence progressive ? Ou l'Afrique s'isole-t-elle de plus en plus, se marginalise-t-elle, parce qu'elle est la proie de crises politiques, économiques, sociales, sans fin ? Des progrès significatifs, certes, ont été réalisés, mais les incertitudes demeurent. Alors qu'il représente plus de 10% de la population mondiale, le continent noir ne produit qu'1% des richesses et ne participe que pour 2% au commerce mondial.

Après l'euphorie des indépendances, les désillusions et la vague de pessimisme, l'époque des conférences nationales a été un peu trop vite passée sous silence, même si les résultats ont semblé inexistantes. En effet, pour quelques Etats, cette thérapie a permis aux sociétés civiles de s'exprimer, de se libérer, au cours de débats qui exorcisaient certains maux endémiques. Pour un temps relativement bref, l'homme s'opposait à l'Etat. Au cours de ces moments, jaillissait, de façon maladroite peut-être, incantatoire, au sein d'une gangue de théories obsolètes ou inadéquates, de modèles économiques entravants, de régimes politiques dédiés aux élites ou à certains groupes sociaux choisis en raison d'appartenances diverses, le primat d'un renouveau du continent qui placerait l'homme au centre d'un discours fondé sur l'intégration de traditions pérennes, de valeurs morales et spirituelles, et inspiré par les exemples d'organisations sociales ou politiques nées en Afrique.

L'Europe, présentée volontiers comme « le » modèle, ne s'est pas faite différemment, et la source de ses difficultés actuelles tient sans doute, pour partie, dans ce que l'homme n'apparaît plus au centre de la construction du vieux continent. Paradoxe pour la région du monde où naquit l'humanisme.

L'Afrique, elle, est en proie à des problèmes d'ordre interne qui bloquent son insertion dans une société internationale dominée par des mécanismes économiques et l'accélération constante de l'information dont les Etats maîtrisent de moins en moins l'arborescence.

Le propos ne sera pas exhaustif ; quelques réflexions seulement chercheront à identifier les raisons du retard africain. Des causes socio-culturelles, socio-politiques, socio-économiques ont leurs sources à l'intérieur même des sociétés

africaines. Ces difficultés génériques sont à l'origine de la quasi-absence de l'Afrique dans les relations internationales contemporaines ; elles expliquent cette marginalisation du continent hors de son aire géographique. Confrontée à la modernité, à ses contradictions internes, l'Afrique demeure toujours dépendante de ses donateurs.

### **Des considérations socio-culturelles**

Toute refondation des systèmes étatiques globaux ne peut intervenir que dans un ancrage renouvelé dans le terreau des cultures africaines. Non pour glorifier le passé, mais pour y trouver la source d'un dynamisme porteur de progrès. L'importation de modèles étrangers, plaqués arbitrairement, ne pouvaient qu'échouer, on l'a souvent souligné.

Les sociétés africaines sont d'abord agraires. Le caractère sacré de la terre est lié à la présence des ancêtres, au respect de l'autorité des chefs de terre, à la crainte de malheurs éventuels. La transformation des produits est une activité essentiellement féminine : en Afrique de l'Ouest, les femmes produisent, transforment et commercialisent. Les hommes ont l'initiative, ils apportent les innovations. La conception du temps est souple, à la différence des pays du Nord, car la vie se déroule en fonction des marchés, des saisons, des événements familiaux et sociaux. L'artisanat, à l'origine utilitaire, est une activité traditionnelle, liée à des croyances, à des rites, et présente souvent un aspect communautaire. Mais l'artisanat qui fait de la récupération de métaux pour transformation et fabrication par exemple, favorise la création d'une petite entreprise dont le développement est ralenti par les charges de la famille élargie, les effets d'une démographie galopante, qui pèsent sur l'entrepreneur, l'empêchant de se constituer un capital à investir. Cet artisanat, si riche d'ingéniosité, constitue l'essentiel du secteur informel en milieu urbain, mais qui n'est pas pris en compte dans les analyses économiques officielles, ce qui devient absurde.

L'Afrique est passée du mode de production villageois au stade industriel, dans les grandes villes, sans relais entre les deux systèmes.

De plus, le système d'enseignement occidental, fondé sur l'acquisition de connaissances et la réussite personnelle, est dévoyé lorsqu'il conduit au non-retour des cerveaux en Afrique, ou génère trop l'attrait de tâches de bureau dans l'administration ou les entreprises publiques. Ainsi se crée un

véritable fossé avec le monde des valeurs traditionnelles. Le jeune cadre, muni de son diplôme obtenu dans une université étrangère ou locale, regardera désormais du côté d'un parti, abandonnera les idées de contestation qu'il développait sur les bancs de la Sorbonne, adhérera au parti qu'il combattait jadis, entrera peut-être dans son comité de direction et briguera des postes ministériels, voire mieux. Ce parcours, qui existe dans la plupart des Etats, y compris hors d'Afrique, revêt une acuité particulière sur le continent lorsque ce même cadre, parvenu dans une fonction de responsabilité, ignore les besoins réels de la population. De tels résultats aboutissent, à l'intérieur d'un même Etat, à la coexistence de cercles qui ne s'entrecroisent jamais, et qui se développent sans lien d'activités productives en commun, quand ils ne tournent pas à vide.

Ce schéma connu, caricatural, provocateur, explique pourquoi tout effort d'éducation qui ne serait pas fondé sur les caractères des sociétés africaines : retour aux valeurs du village mais en les transposant, reconnaissance du rôle des femmes, qui quittent trop souvent l'école pour un mariage précoce et sont absentes de la vie politique, alors qu'elles assurent bien plus que les activités de subsistance, formation véritable non seulement des élites, mais de cadres et de techniciens intermédiaires, de cadres moyens adaptés à tous les types de responsabilités inhérentes à la vie économique, sociale et politique d'un pays ; tout effort qui négligerait ces facteurs est voué à l'échec. De plus, l'alphabétisation obligatoire, l'enseignement primaire, ne doivent pas rester simplement à l'état de décisions politiques et administratives, mais entrer en application concrète, partout sur le continent, et pour tous. L'éducation est source de liberté, de prise de conscience, et tout effort qui n'incorpore pas ces données ne conduira à aucun résultat pour l'avenir de l'Afrique.

Les sociétés africaines manquent de cadres moyens et de techniciens. Est-ce parce que cette formation, apportée par le colonisateur, a créé des techniciens ou des mécaniciens hors des castes traditionnelles de l'artisanat, que ces « technologies nouvelles » ont conservé une étiquette étrangère ?

Les cultures africaines reposent sur la littérature et les arts tels que la sculpture, la musique et la danse ; sur la magie ; sur les arts de la guerre ; mais aujourd'hui, ni sur la science, ni sur la technologie ; or pour qu'une économie se développe, la connaissance scientifique et l'innovation technologique sont nécessaires. L'investissement ne vient pas là où la démarche scientifique est absente.

Cette exigence, qui est une faiblesse du continent, a été en revanche, parfaitement comprise par l'Asie. La dynamique de la culture apporte le changement, l'ouverture, et non l'interdiction ; car la véritable culture n'est pas figée, elle intègre le progrès, sinon elle meurt et n'appartient plus qu'à l'Histoire. Rome condamna Galilée ; Rabelais, à la Faculté de médecine de Montpellier, ne procédait à la dissection de cadavres que de nuit. L'encouragement et la promotion des sciences incombait aux Rois et aux Princes, parfois contre l'Eglise. Et le vieux continent a progressé. Mais ce n'est pas le cas en Afrique.

Ces considérations socio-culturelles insuffisamment prises en compte se conjuguent à d'autres, en matière socio-politique.

### **Des écueils socio-politiques**

Le thème de la bonne gouvernance connaît un succès réel parce qu'au delà des responsables politiques, les populations souhaitent la mise en place de systèmes plus participatifs et démocratiques. Les troubles civils qui dégénèrent en luttes armées, puis en conflits entre Etats, entraînent une instabilité du continent, donc l'hésitation des investisseurs potentiels, le moindre développement et l'éloignement des mécanismes démocratiques. Surtout en ville, les populations ont manifesté pour des changements majeurs, à l'occasion de constitutions nouvelles, d'élections, de reconnaissance des droits de l'opposition, ou d'amélioration dans le domaine des droits de l'homme. C'est par le renforcement de l'état de droit que les Etats limiteront les troubles civils et lutteront contre l'instabilité.

L'adhésion des populations au processus politique, économique et social est essentiel. Certains Etats l'ont compris. A côté du jeu des institutions publiques, ils ont favorisé le secteur privé, créant ainsi un cadre plus propice au marché et à l'investissement, restructurant ou fermant des entreprises publiques déficitaires, réduisant les effectifs de la fonction publique, supprimant des institutions inutiles ou inefficaces, entreprenant une lutte contre la corruption.

La décentralisation est un autre facteur de rapprochement entre le pouvoir et les populations, créant un nouveau contrat social, une meilleure prise en compte des réalités quotidiennes. Elle constitue sans doute aussi un moyen d'enrayer l'exode rural vers des villes incapables d'assurer des

conditions de vie et de travail suffisantes à ceux qui partent, poussés par la pauvreté ; vers ces villes qui apparaissent, ainsi que l'a montré le Club du Sahel, comme des lieux d'opportunité économique et sociale, comme le point de passage obligé du monde traditionnel vers la modernité, et comme la seule alternative à l'émigration hors du continent. Certains visionnaires ont été jusqu'à imaginer un Sud devenu un archipel de mégapoles, mais où l'Afrique ne serait presque qu'un désert.

Comment ne pas s'inspirer d'expériences d'auto-organisations puisées dans des communautés rurales, ou d'expériences associatives dans des quartiers urbains ? Le mouvement associatif en Afrique est à l'origine d'un développement solidaire : les femmes ont su créer des entreprises commerciales, utiliser les micro-crédits, et dynamiser un commerce à même de faire vivre des structures familiales sans remettre en cause les liens sociaux, et sans opter pour un individualisme propre à l'Occident.

Une autre observation concerne la réalité de cette décentralisation souhaitée par rapport à une centralisation excessive. Cette centralisation existe-t-elle dans la réalité lorsque certains secteurs de la vie économique ou sociale sont régis par des normes différentes de celles qui sont édictées ? Ainsi, en matière de droit foncier, de droit de propriété, de droit civil, et particulièrement à l'égard des régimes matrimoniaux, ou encore en ce qui concerne les instances locales de résolution des conflits, le droit et les usages coutumiers ne l'emportent-ils pas sur les codes proclamés ? La décentralisation devrait-elle rejeter, ou à l'inverse, intégrer et officialiser ces solutions nées de la tradition et de l'expérience ?

Au renforcement de l'état de droit et à la décentralisation, sans doute faut-il ajouter une intégration régionale plus poussée, de nouvelles formes de regroupements à l'échelle du continent. Un tel mouvement a favorisé la création d'unions monétaires, d'organisations économiques, et les résultats commencent à apparaître. En effet, dans certaines zones frontalières, l'aisance avec laquelle les populations transitent d'un Etat à l'autre, sans se soucier de frontières aussi perméables, ou encore la circulation de monnaies différentes sur un même territoire, conduisent à réfléchir à la constitution d'ensembles plus ou moins fédéraux, « réalistes ». Certes les Etats sont jaloux d'une souveraineté somme toute récente. Mais la relocalisation de dynamiques identitaires au

sein d'une même entité éviterait, peut-être, certaines violences. Et la défense des intérêts africains ne serait-elle pas mieux assurée dans les conférences financières et commerciales internationales si quelques négociateurs seulement, dûment préparés, en étaient investis ? Les guerres et les conflits qui n'ont cessé d'appauvrir l'Afrique s'inscrivent dans un contexte géopolitique où le pétrole, le cuivre, le diamant ou l'aluminium servent des groupes d'intérêts puissants. Ces manipulations seraient-elles identiques au sein d'Etats rassemblés parlant d'une voix semblable ?

Cette Afrique en chantier éprouve les difficultés qui sont celles d'un continent émergent. Outre des résistances et des singularités socio-culturelles à prendre en compte, l'Afrique ne refuse pas le développement, contrairement à ce que l'on a laissé entendre ici ou là ; mais elle s'oppose à un développement qui n'intégrerait pas ses valeurs, et elle se heurte à des blocages socio-économiques.

### **Des blocages socio-économiques**

Le propos convenu découle d'un constat : l'économie des Etats africains, pour la plupart, repose sur une production agricole d'exportation, souvent une monoculture, à côté d'une agriculture de subsistance, pas toujours auto-suffisante ; ainsi que l'exploitation de matières premières. La main d'œuvre a un faible coût. La démographie est galopante, et c'est là l'une des plus grandes difficultés de l'Afrique. Les politiques publiques doivent tenir compte de la nécessité de mettre un frein à cette croissance, la Chine l'a réalisée. Les politiques de santé ont à prendre en charge des maladies endémiques, telles que le paludisme, le sida ou l'onchocercose, qui déciment les populations, déclenchant des comportements d'absentéisme pour dispenser des soins à un parent ou se soigner soi-même. Enfin le poids de la dette grève lourdement les budgets nationaux. Tout cela est vrai malheureusement. Et pourtant, malgré ces handicaps, un certain nombre d'Etats africains, selon le FMI ou la Banque mondiale, ont fait de tels efforts que leur situation économique connaît une croissance notable.

Ces progrès s'amenuisent dans le cadre d'une comparaison avec le reste du monde. Mis à part le secteur agricole, et seulement pour quelques productions soumises aux pires fluctuations, les Etats africains n'apparaissent dans aucun tableau comparatif ; est-ce à dire que, faisant l'impasse d'un développement industriel, l'Afrique entrerait de plein pied dans

l'ère des services ? L'expérience mauricienne pourrait le laisser supposer si le niveau d'éducation et de formation de l'ensemble des populations était suffisant, si les élites diplômées à l'étranger rentraient systématiquement dans leur pays d'origine, si les conditions du fonctionnement économique le permettaient, si les Etats du Nord prêts à délocaliser, à externaliser certaines tâches, en étaient convaincus, et si les systèmes d'information et de communication étaient satisfaisants. Malheureusement aucune de ces conditions n'est remplie, même si, dans certains Etats, des avancées significatives ont été déjà réalisées.

En effet, nombre d'obstacles bloquent l'intégration de l'Afrique dans l'économie mondiale. Les coûts de production sont eux-mêmes tributaires de transports onéreux. Le continent ne dispose pas d'une infrastructure qui abaisserait ces coûts : ni routes, ni voies ferrées suffisantes, et souvent une situation de monopole. La main d'œuvre technique n'est pas formée ; la qualité des produits manufacturés n'est pas celle qui est attendue car les normes ne sont pas respectées. Les délais de livraison sont fluctuants. En revanche certaines politiques fiscales ou douanières ont été adoptées : la suppression de procédures douanières facilite les échanges transfrontaliers. Mais l'absence de réglementation juridique entrave l'investissement. Les devises étrangères ne sont pas en accès libre dans la plupart des Etats. Enfin le prix de la communication téléphonique demeure prohibitif, freinant en même temps l'accès à internet, et son utilisation comme outil de travail.

Certes, des initiatives nationales entendent lutter contre ces écueils qui bloquent le développement : c'est le cas du Plan Oméga du Président Wade au Sénégal.

A côté de ces obstacles internes, d'autres difficultés tiennent à la façon dont l'aide est prodiguée à l'Afrique, que ce soient par les Etats donateurs, l'Union européenne, ou encore les ONG. C'est la raison pour laquelle, à Cotonou, les règles du jeu ont été modifiées. En effet, la prolifération de projets indépendants, et une coordination insuffisante avec les gouvernements africains, ou sans intégration véritable dans une politique décidée par ces mêmes gouvernements, conduisent à un gaspillage, et à une faible appropriation de cette aide par les bénéficiaires, car les donateurs ont tendance à dominer le processus d'aide jusqu'à la réalisation, et les gouvernements, à court d'argent, s'en remettent à l'expertise des donateurs. Ensuite, lorsque les fonds sont épuisés, trop souvent le suivi de

la réalisation n'est pas assuré, parce que l'identification du projet n'a pas donné lieu à une programmation financière exacte. Enfin, pour leur part, les donateurs ne souhaitent pas perdre un pouvoir de contrôle sur cette aide. Si bien que s'instaure un cercle vicieux : les gouvernements africains cherchent en premier lieu à atteindre une stabilité interne, et pour cela ils développent de façon excessive la bureaucratie dans la fonction publique, mettant en place des politiques qui ralentissent la croissance économique ; et en même temps ils doivent trouver des expédients pour faire face à des problèmes immédiats, ce qui bloque tout effort d'investissement. Alors que faire ? Un véritable dialogue entre pays donateurs et bénéficiaires, sur des stratégies de développement sectoriel, négociées avec les responsables africains à l'écoute des besoins de leurs populations, aboutirait à intégrer davantage cette aide dans la planification gouvernementale. Quant à l'action des ONG, souvent ponctuelle, tout en conservant sa souplesse et sa diversité, elle devrait parfois, elle aussi, être insérée dans des projets de développement plus vastes. Les gouvernements africains joueraient ainsi un rôle actif, à la fois dans l'identification des besoins de leur pays, la conception des programmes, leur réalisation, puis leur évaluation en termes de résultats économiques et sociaux au cours de ce dialogue avec les donateurs ; ces derniers offrirait une aide technique chaque fois que ce serait nécessaire, puis évalueraient à leur tour les résultats, de concert avec ces mêmes gouvernements africains.

En ce qui concerne spécifiquement l'Union européenne, malgré Cotonou, une opération vérité reste à entreprendre : l'économie africaine est essentiellement agricole, et tant que Bruxelles préférera subventionner l'agriculture de ses propres Etats membres et verser des aides à l'exportation, interdisant l'accès au marché intérieur européen des produits en provenance du Sud, le démarrage économique de l'Afrique en pâtira. Pourtant dans le Traité de Maastricht (article 130 U), l'éradication de la pauvreté est apparue comme un objectif central et primordial de la coopération au développement. Le partenariat véritable est un engagement politique mutuel, l'expression d'une solidarité nécessaire. Dans leurs relations avec les pays africains, les Etats quels qu'ils soient, évoquent tous un partenariat, mais qu'en est-il réellement ?

Enfin les pays donateurs devraient conforter, dans la gestion des finances publiques africaines, une plus grande responsabilité et une transparence accrue. Mais pas seulement

cela. En effet, il faut encourager les mouvements qui naissent sur le continent en faveur d'une plus grande démocratisation, d'une libéralisation politique : l'essor des associations, l'influence de médias plus ouverts, une presse plus active, le développement du secteur privé, la décentralisation, qui font un contrepoids au pouvoir des Etats, sont autant de preuves du renforcement de la société civile. Or c'est cette Afrique, dont le destin sera choisi en commun, par les populations et leurs gouvernants, et non simplement par les responsables politiques et les hauts fonctionnaires, qui se développera, au rythme qui sera le sien, en respectant ses valeurs.

### **Des politiques « africaines »**

Les « grandes puissances », et parmi elles les anciens colonisateurs, ont conservé des liens plus ou moins étroits avec les Etats africains, leurs anciens protégés.

L'Amérique de Bill Clinton, pragmatique, avait pris conscience de l'importance économique que représente une population de près de 700 millions de personnes, soit 10% de la population mondiale. Essentiellement fondée sur le commerce, « *traid not aid* », la politique de Washington regardait vers le Maghreb et le cône austral, et la doctrine de l'*African Growth and Opportunity Act* (loi sur la croissance et les opportunités en Afrique), appliquée à partir de 1998, visait à favoriser les marchés régionaux émergents. L'Amérique de Clinton, qui effectua deux voyages sur le continent, était accusée de regarder vers l'Afrique de l'Ouest où traditionnellement la France et la Grande-Bretagne exercent une influence. Tout en affichant la promotion de la libéralisation de l'économie, de la démocratie et des droits de l'homme, ainsi que la résolution des conflits qui déchirent le continent, elle était aussi accusée de rechercher davantage des débouchés pour ses propres produits que de se soucier d'un véritable développement de l'Afrique. L'*US Agency for International Development* (USAID), sous couvert de programmes d'aide aux pays en transition vers des économies de marché, est perçue comme un moyen d'aider la *Trade and Development Agency* à remporter des contrats dans les secteurs de l'énergie, des transports ou des infrastructures en général. Les Etats-Unis ont construit une organisation institutionnelle complexe pour aider leurs propres entreprises, petites ou grandes, à se lancer dans le commerce extérieur, car ils considèrent que l'Afrique est devenu un continent où l'on peut

gagner de l'argent. D'où une influence sur les élites par des invitations lancées par le *Corporate Council on Africa*, des échanges avec des hommes d'affaires américains, des bourses d'études, et une critique ouverte de l'aide liée, ou même des conditions attractives des financements de la Banque européenne d'Investissement (BEI), jugées discriminatoires. Bien que dispersées, ces initiatives américaines sont appréciées par les Africains ; elles peuvent être dangereuses pour les investisseurs européens. Mais qu'en sera-t-il de cette politique sous la conduite du nouveau président George W. Bush qui, lors de sa campagne électorale, déclarait que « l'Afrique est un continent très important », mais dans lequel l'Amérique « n'a pas d'intérêts vitaux » ?

L'implosion de l'Union soviétique a entraîné un désengagement de Moscou, mais la situation a évolué à partir de 1994 avec la réunion des ambassadeurs russes en poste en Afrique, réunion au cours de laquelle il a été fait état du fait que le vide laissé profitait à d'autres, en particulier en ce qui concerne les ventes d'armes. La Russie regarde vers les Etats producteurs de pétrole ou de matières premières rares. Cependant la politique russe ne pourra demeurer que limitée encore longtemps en raison de la faiblesse des ressources dont elle peut disposer pour mener une stratégie de présence.

En revanche la Chine et le Japon ont marqué clairement leur intérêt pour l'Afrique. Pour Pékin, c'est assez ancien ; le discours tiers-mondiste avait vocation à s'adresser au continent noir. Actuellement, l'offensive chinoise cherche, à l'intérieur de certains Etats, à s'emparer de toute la filière coton, depuis la production agricole jusqu'à la fourniture de textiles prêts à être utilisés.

En 1974, le ministre des Affaires étrangères japonais effectuait un premier voyage en Afrique. Décidé à apparaître comme une puissance « différente » des anciens colonisateurs, Tokyo, à deux reprises, en 1993 et 1998, organise des conférences sur le développement africain (TICAD I et TICAD II), et lance des programmes d'aide et d'échanges. Le Japon raisonne en termes de marché prometteur, et surtout de gisements de ressources. L'aide nipponne se dirige vers tous les PMA, mais aussi vers les Etats riches en matières premières ou jouissant d'une influence réelle au sein de l'Organisation de l'Unité africaine. Tokyo cherche en effet des appuis à sa candidature au Conseil de sécurité de l'ONU, et prône une gestion « pacifique » des conflits sur le continent, ainsi qu'une

« stratégie préventive » qui permettrait d'éviter des conflits ouverts. Reconnaisant l'expertise française en matière de traitement du sida, le Premier ministre japonais signe, en novembre 1996, avec le Président Chirac un plan d'action pour le XXème siècle, dans lequel est inclus le développement de la coopération entre le Japon et la France en Afrique.

En réalité, ce sont la Grande-Bretagne et la France qui ont, ces dernières années, manifesté de la façon la plus claire le maintien de leur intérêt pour l'Afrique, en procédant l'une et l'autre à un profond remaniement de leurs administrations centrales responsables de leur politique d'aide au développement.

En mai 1997, le gouvernement Blair entamait la réforme de l'*Overseas Development Administration* (ODA) en instituant un département ministériel autonome, disposant de moyens financiers propres, le *Department for International Development* (DFID), et en nommant un Secrétaire d'Etat influent. Un Comité parlementaire pour le Développement international (*Select Committee on International Development*) était créé en même temps pour examiner les politiques que mènerait le DFID. En 1998, la publication d'un nouveau Livre blanc est l'occasion de préciser le nouveau concept de « développement international » qui doit permettre de lutter contre la pauvreté dans les pays en développement, de façon non-interventionniste, en privilégiant l'appui au secteur privé et les partenariats avec l'ensemble des acteurs du développement, et aussi d'œuvrer à l'harmonisation des politiques avec les autres bailleurs de fonds, bilatéraux et multilatéraux, Banque mondiale et FMI. L'objectif britannique, par cette réforme, vise à assurer la stabilité internationale pour qu'elle soit, par un effet de retour, bénéfique à l'ensemble des citoyens britanniques. A Londres, les conservateurs sont soucieux de l'adéquation entre la politique de développement et l'intérêt national ; et les travaillistes, auteurs de la réforme, veulent stimuler le commerce et le secteur privé dans les Etats en développement, sans réfuter l'économie de marché.

Si le Comité d'Assistance au Développement (CAD) de l'OCDE, responsable de l'évaluation des politiques d'aide publique au développement des bailleurs de fonds occidentaux s'est montré très favorable à la réforme britannique, il avait en revanche souligné, dès 1994, la complexité de la structure française rendant le dispositif de coopération inefficace et opaque. Le gouvernement Jospin, qui procède en février 1998

à une vaste refonte en supprimant le ministère de la Coopération, s'inspire d'un projet existant avant l'alternance politique. Les services sont intégrés à la Direction générale de la Coopération internationale et du Développement (DGCID) du ministère des Affaires étrangères ; et le ministre de la Coopération devient ministre délégué à la Coopération et la Francophonie. Un Comité interministériel de la Coopération et du Développement (CICID) est créé, le secrétariat en étant assuré conjointement par le ministre des Affaires étrangères et le ministre de l'Economie et des Finances. La Caisse française pour le Développement devient l'Agence française pour le Développement (AFD) ; et un nouvel organe, le Haut Conseil de la Coopération internationale (HCCI), réunissant ONG, fondations, journalistes, représentants de collectivités locales, est chargé de donner des avis pour favoriser la convergence entre leurs actions et celle de l'Etat.

A la différence de la réforme britannique, le nouveau dispositif français vise « à conférer davantage d'efficacité et de cohérence à l'action extérieure de la France et à souligner l'importance de la coopération en tant qu'instrument et expression de la politique étrangère de la France ». C'est donc une conception instrumentale de l'aide qui prévaut désormais : la coopération est devenue un instrument de la politique étrangère, et la dimension franco-africaine avec les partenaires traditionnels s'estompe au profit d'une approche plus globale du continent africain, avec une ouverture progressive vers les Etats lusophones, hispanophone et anglophones. Nul doute qu'il n'y ait un élément de rupture dans les rapports franco-africains. Et pour conforter cette évolution, à côté des sommets France-Afrique, Paris développe symboliquement un axe avec Londres, d'où le voyage conjoint Védrine – Cook, en mars 1999, à Accra et Abidjan. La France apportera aussi un soutien fort à l'organisation d'un premier sommet entre l'Afrique et l'Europe au Caire, en avril 2000, « sous l'égide de l'OUA et de l'UE », pour promouvoir un dialogue avec l'ensemble du continent africain. Et ainsi, même si l'Afrique subsaharienne demeure la principale bénéficiaire de l'aide publique française avec 45% des versements nets, dont 90% vont aux pays les plus pauvres, Paris porte aussi ses regards vers l'Amérique du Sud et l'Asie ; les zones d'influence bilatérales ont été redéfinies à travers la création de la zone de solidarité prioritaire (ZSP). La France veut « normaliser » ses liens avec les Etats du pré carré francophone pour avoir avec eux une relation de véritables partenaires.

Ainsi la coopération en général, et l'aide publique au développement en particulier, pour l'ensemble des gouvernements déjà cités, auxquels il faut ajouter ceux de Belgique et du Danemark par exemple, semblent se fondre au sein de cette orientation générale dégagée par le FMI et la Banque mondiale, ce *consensus de Washington*, en faveur du fonctionnement du marché et du renforcement des mécanismes démocratiques. La lutte contre la pauvreté ne peut être enrayerée par l'intervention ou l'ingérence, elle doit trouver place dans des politiques d'appui aux transitions institutionnelles dans les Etats en développement.

\*

Ainsi va le monde, ainsi va l'Afrique. Le continent change, évolue, mais le véritable sursaut ne viendra pas de l'extérieur. Il viendra du continent, il viendra des hommes et des femmes d'Afrique, tant il est vrai que « les destins trouvent leur chemin » (*Fata viam invenient*) (Virgile, *Enéide*, III, 395).

Paris, le 30 juin 2001.

### **Orientations bibliographiques**

- ELA (Jean-Marc), *Innovations sociales et renaissances de l'Afrique noire*, Paris, L'Harmattan, 1998.
- ENGELHARD (Philippe), *L'Afrique, miroir du monde ?*, Paris, Arléa, 1998.
- GABA (Laurent), *L'état de droit, la démocratie et le développement en Afrique subsaharienne*, Paris, L'Harmattan, 2000.
- MAYAKI (Ibrahim), *La caravane passe...*, Paris, Odilon-Media, 1999.
- OUEDRAOGO (Mahamoudou), *Culture et développement en Afrique*, Paris, L'Harmattan, 2000.
- SALL (Alioune), *La compétitivité future des économies africaines*, Paris, Karthala, 2000.